

Annonce Appel à propositions phare du LRI – Cycle budgétaire 2027

L'Initiative de recherche sur la lèpre (LRI) est heureuse d'annoncer un appel phare à propositions pour un financement débutant en 2027. LRI finance la recherche axée sur la lèpre - y compris les demandes de recherche combinant la lèpre avec d'autres maladies tropicales négligées (NTDs) ou d'autres maladies qui partagent des problèmes communs avec la lèpre.

Critère d'éligibilité:

- Le sujet principal de l'étude doit s'inscrire dans l'un des domaines prioritaires de la recherche sur la lèpre définis par le LRI (<https://leprosyresearch.org/research/research-priorities>)
- Lors de cette ronde budgétaire, une préférence sera donnée aux candidatures de recherche se concentrant sur les réactions et l'altération de la fonction nerveuse. Les chercheurs sont encouragés à soumettre des propositions portant sur des thèmes incluant, sans s'y limiter:
 - La recherche opérationnelle sur le diagnostic et la prise en charge des réactions et de l'altération de la fonction nerveuse, y compris l'intégration et le renforcement des systèmes de santé ainsi que l'intégration des services dans les soins généraux ;
 - La recherche sur les mécanismes des réactions ;
 - L'amélioration des schémas thérapeutiques et l'évaluation de nouveaux médicaments ;
 - La surveillance et le suivi après traitement
- Les résultats de la recherche doivent être directement applicables aux services de lutte contre la lèpre ou au bien-être des personnes touchées par la lèpre.
- La préférence sera donnée aux propositions émanant ou en étroite collaboration avec des institutions ou organisations de pays endémiques.
- La durée du projet ne doit pas dépasser quatre ans (48 mois).
- Il n'y a pas de plafond budgétaire pour l'appel en cours. À titre indicatif : les projets financés par le LRI au cours des dernières années avaient un budget annuel moyen de 30 000 € (allant de 10 000 € à 75 000 €) – bien que dans des cas exceptionnels, des budgets annuels plus élevés aient été acceptés.

Les chercheurs intéressés à postuler pour un financement par le LRI sont invités à remplir et à soumettre une lettre d'intention (LoI), donnant un aperçu de la recherche envisagée. Les lettres d'intention ne peuvent être soumises qu'en utilisant le portail de demande de subvention LRI - accessible via <https://leprosyresearch.flexigrant.com/>. Le portail en ligne s'ouvrira le **1 décembre 2025**.

Les LoI doivent être soumises au plus tard **le 23 janvier 2026 à 17:00 (CET)**, après quoi le portail de candidature sera fermé. Nous vous conseillons fortement de prendre suffisamment de temps pour entrer toutes les données requises dans le système. Seules les candidatures en anglais seront prises en compte.

Les lettres d'intention seront examinées par le Comité de Direction du LRI (SC). Les candidats seront informés du résultat de la lettre d'intention le 13 mars 2026. Si les commentaires du SC sont positifs, les candidats seront invités à soumettre une proposition complète au plus

tard le **4 mai 2026**. La décision finale de financement sera communiquée à la mi-décembre 2026.

Chronologie cycle budgétaire 2027

Annonce de l'appel à propositions :	1 decembre 2025
Date limite de soumission de la lettre d'intention :	23 janvier 2026
Résultats des candidatures (rejet ou invitation à une proposition complète) :	13 mars 2026
Date limite de soumission de la proposition complète :	4 mai 2026
Commentaires des évaluateurs indépendants :	mi-juillet 2026
Date limite de soumission de la réfutation :	28 août 2026
Résultats des candidatures (rejet ou attribution de la subvention) :	mi-décembre 2026